

Gigean À la cérémonie du 11 novembre, les pupilles de la nation n'ont pas été oubliés

Un fort coup de vent souleva les feuilles récemment tombées du grand mûrier qui marque l'entrée du monument aux morts. Il en fallait plus pour perturber la minute de silence respectée par les Gigeannais venus en nombre.

Parmi eux et au premier rang, des enfants avaient accompagné leurs parents, rendant le texte officiel lu par le maire plus émouvant encore. Une large partie était consacrée aux Pupilles de la Nation dont le statut fut établi par la loi du 27 juillet 1917 : les enfants orphelins



■ Avec la présence assidue des sapeurs-pompiers, hommage a été rendu à ceux qui sont tombés pour la France

de guerre se retrouvèrent adoptés par la Nation, sans

être toutefois sous la protection exclusive de l'Etat dont l'action venait en complément des droits exercés par les familles et les tuteurs, notamment le libre choix des moyens d'éducation. Le statut évoluera en 90 et 93, prenant en compte, par exemple, les victimes d'actes de terrorisme.

CINÉMA

● AU TAURUS À MÈZE

Aujourd'hui, "Au revoir là-haut" à 21 h.

Demain, "Detroit" en VO à 18 h 15 et "L'Atelier" à 21 h.